



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**DU 15 AU 22 MARS 2016**

# **MERCI DE VOTER !**

**CHOISIR LA CFDT, C'EST DÉFENDRE MES DROITS, ME TENIR INFORMÉ ET CHOISIR DE NE PLUS ÊTRE SEUL.**

Dans les négociations à Groupama Loire Bretagne comme au niveau national, la CFDT ne se contente pas de contester. Elle propose, s'engage et obtient des avancées concrètes dans tous les domaines.

**ÉLECTIONS 2016  
DU 15 AU 22 MARS**



**« LA CFDT M'A SOUTENUE ET M'A AIDÉE. »**

Nadine, conseillère Groupama, est soutenue par la CFDT dans sa demande de prise en compte de l'accord de mobilité.

« J'étais en poste dans une agence et j'ai été mutée dans une autre agence du département. Cela a occasionné un allongement de trajet. Lors d'un échange avec un élu CFDT, nous avons abordé plusieurs points et il m'a indiqué que la CFDT avait signé un accord de mobilité. Je n'avais pas eu l'information lors de ma mutation. Christophe, Délégué Syndical CFDT GLB, m'a accompagné dans mes démarches et j'ai eu la bonne surprise de recevoir 1 396 € tous les ans pendant 4 ans. »

L'intervention demeure confidentielle et l'anonymat est préservé.

**[cfdtglb.fr](http://cfdtglb.fr)**



## L'ACCORD MOBILITE : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'accord mobilité, comme tous les accords signés par la CFDT, est mis à disposition sur le site [www.cfdtglb.fr](http://www.cfdtglb.fr).

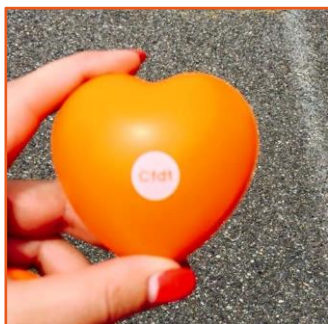
L'accord de mobilité est prévu pour faire face aux frais liés au



déménagement et/ou à l'allongement du trajet domicile/travail dès le premier kilomètre. Il facilite la mobilité interne dans l'entreprise. La CFDT a demandé l'ouverture d'une négociation suite aux difficultés relatées par les salarié(e)s dans le cadre de leur mission temporaire ou de leur détachement.

## UN SYNDICAT ACTIF AU QUOTIDIEN

Avec ses 54 élus, la CFDT, syndicat majoritaire, agit et travaille au quotidien sur les 6 départements et dans toutes les instances représentatives du personnel (Comité d'Entreprise, Délégués du Personnel, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) pour protéger les droits et les intérêts des salariés.



De leur côté, les Délégués Syndicaux CFDT portent les revendications des salariés et négocient les accords nécessaires à la bonne marche sociale de l'entreprise et à l'amélioration du statut des salariés.

Pour permettre à la CFDT de poursuivre son action et de défendre ses valeurs de solidarité, d'émancipation, d'autonomie et de démocratie, **nous avons besoin de vous !** La CFDT, c'est une valeur sûre pour votre avenir professionnel.

**ÉLECTIONS 2016  
DU 15 AU 22 MARS**

[cfdtglb.fr](http://cfdtglb.fr)

# MERCI

**Pour votre confiance !**

**Nous donnerons de la voix à votre voix**

